

L'ASSOCIATION



APESAC

Aide aux Parents d'Enfants souffrant du Syndrome de l'Anti-Convulsivant



01.76.54.01.34

apesac.org

contact@apesac.org

Présidée par
Marine Martin

8 Rue Ramon
Saguardia,
66450 Pollestres



QUI SOMMES-NOUS ?

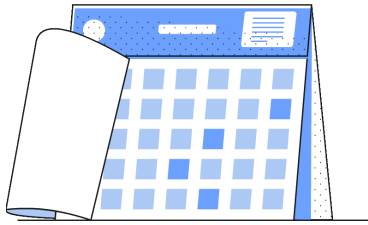


L'association **APESAC**, association nationale reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère de la Santé, a été fondée en 2011 par Marine Martin, la lanceuse d'alerte du scandale de la Dépakine. Mère de deux enfants victimes de cet antiépileptique, elle a décidé de mettre de côté sa carrière professionnelle pour se consacrer à ce combat.

L'APESAC travaille quotidiennement à la diffusion de l'information sur **les dangers liés à la prise d'anticonvulsivants pendant la grossesse** et la mise en place de mesures de prévention.

L'association accompagne aujourd'hui **plus de 7000 victimes** sur tout le territoire national à qui elle apporte au quotidien : informations, soutien, accompagnement et conseils ; dans leurs démarches médicales, administratives, scolaires, psychologiques et judiciaires. Elle organise aussi des rassemblements régionaux avec des médecins, spécialistes, avocats...

Ensembles, nous sommes plus forts !



LES ACTIONS DE L'APESAC



- **Commercialisation** de la Dépakine par le laboratoire LABAZ

1967



- **Publication** dans The Lancet sur les malformations engendrées par le valproate pendant la grossesse
- **Publication** d'une étude sur les troubles neurocomportementaux engendrés par le valproate intitulée " Fetal Valproate Sndrome "

1980 - 1984



- **Création** de l'APESAC
Marine MARTIN lance l'alerte

2011



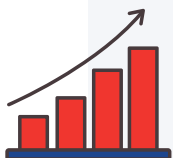
- **Demande de modification** de la notice de la Dépakine et du résumé Caractéristique du Produit (RCP)
- **Réévaluation** des conditions de prescription de la Dépakine à l'Agence Européenne du Médicament (EMA)

2013 - 2014



- **Modification** des conditions de prescription de la Dépakine
- **Mise en place** du formulaire d'accord de soins
- **Premières actions au pénal**

2015



- **Rédaction** du Protocole National de Diagnostic et de Soins (PNDS)
- **Création** du dispositif d'indemnisation (ONIAM)
- **Première action de groupe** en France dans le domaine de la Santé
- **Rapport** de l'ANSM sur les malformations induites par la Dépakine

2016



- Pictogramme " **DANGER/INTERDIT** " sur les boîtes d'antiépileptiques et autres médicaments tératogènes
- Première condamnation de SANOFI dans une procédure civile

2017



- L'APESAC impose le pictogramme sur les boîtes de Dépakine au **niveau européen**
- Rapport de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) sur les troubles neurodéveloppementaux induits par la Dépakine

2018



- Rapport de l'ANSM sur les effets tératogènes des autres antiépileptiques
- La cour de cassation reconnaît la **défectuosité de la Dépakine**
- Flyer 2ème génération

2019



- **Mise en examen** au pénal du laboratoire SANOFI pour tromperie aggravée, mise en danger de la vie d'autrui et homicide involontaire

2020



- Nouveau flyer " **Les dangers des antiépileptiques** "

2021

